



**BANQUES ET
ASSURANCES**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Extinction d'Orange Bank La CFDT mobilisée pour défendre l'emploi des 700 salariés concernés !

Paris, le 4 juillet 2023. À l'occasion du Conseil d'administration qui s'est tenu mercredi 28 juin, durant lequel la cession du portefeuille d'orange Bank à BNP Paribas a été annoncée, la CFDT d'Orange Bank a appelé les salariés à une mobilisation pour obtenir des mesures d'accompagnement et de reclassement, tant dans le groupe Orange que chez BNP Paribas, pour les 700 salariés concernés.

Dans le cadre d'une revue stratégique lancée il y a plusieurs mois, Orange a engagé une recherche de partenaire pour accompagner le développement de sa filiale bancaire.

À la suite de travaux menés par la Direction générale du groupe Orange en lien avec un Comité ad hoc, et en prenant acte des différentes analyses et des offres déjà reçues, le Conseil d'administration a donné son accord pour entrer en négociation exclusive avec BNP Paribas afin de transférer 800 000 clients d'Orange Bank.

Les deux groupes discuteront également des modalités de reprise de l'activité d'Orange Bank en Espagne.

Alors qu'il s'agit purement et simplement d'un arrêt d'une activité considérée comme non stratégique par le groupe Orange, la CFDT d'Orange Bank ainsi que la Fédération CFDT Banques et Assurances ne se contenteront pas de promesses. La CFDT n'hésitera pas à utiliser tous les moyens légaux à sa disposition pour protéger l'emploi et l'avenir des salariés d'Orange Bank.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Stéphane Torossian, Secrétaire national CFDT Banques et Assurances :
06 73 80 59 88

Gwladys Flory-Celini, Déléguée syndicale CFDT Orange Bank : **06 49 41 74 28**